

Classe Préparatoire Talents

INSPECTEUR DU TRAVAIL



intefp
Institut National du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle

Talents
du service public

Le dispositif des Classes « Prépas Talents » constitue l'un des piliers de l'action gouvernementale en faveur de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle de la jeunesse. Il permet en effet à tous les jeunes talents de se préparer partout sur le territoire et dans de bonnes conditions aux concours d'accès à la fonction publique, dans une logique visant à accroître la diversité sociale et territoriale de celle-ci.

L'INTEFP prépare les candidats souhaitant passer le concours externe d'inspecteur du travail.
Pour en savoir plus sur le dispositif : [rendez-vous sur le site de la fonction publique.](#)
Pour en savoir plus sur la Prépa Talent de l'INTEFP [cliquez ici.](#)

CLASSE PRÉPARATOIRE TALENTS

POUR LE CONCOURS D'INSPECTEUR DU TRAVAIL

QU'EST-CE QU'UNE CLASSE PRÉPA TALENTS ?

C'est une formation collective spécifique comportant :

- des enseignements en rapport avec les épreuves écrites et orales du concours d'inspecteur du travail
- des apports méthodologiques
- un accompagnement et un soutien pédagogique assurés par des tuteurs : responsables de formation et fonctionnaires expérimentés
- un soutien financier et matériel

Classe prépa à
l'INTEFP depuis
2009

4000 €
d'aide financière
pour l'année

10 admis
sur 50 de la promotion
2026 ont bénéficié
d'un dispositif

6 mois
de formation avant
le concours
d'inspecteur du travail

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les étudiants
- Les demandeurs d'emploi



Remplissant les conditions suivantes :

- les ressources financières et celles de leur famille ne dépassent pas un certain plafond (critères de bourse de l'enseignement supérieur)
- l'origine sociale ou géographique a rendu difficiles les conditions d'accès à l'enseignement (éloignement géographique, parcours scolaire en quartier prioritaire de la ville ou en zone de revitalisation rurale, etc.)

A l'issue de la formation, les candidats s'engagent à passer les épreuves du concours d'inspecteur du travail.

LES PRÉPA TALENTS INTEFP

- une formation qualifiante : validation d'un diplôme universitaire en parallèle de la Prépa Talents
- une formation dans la seule école qui assure la formation initiale des inspecteurs du travail
- un réseau sur place : inspecteurs du travail en formation continue, en formation initiale, les fonctionnaires en activité, les formateurs, ...
- l'hébergement et la restauration, sur place, gratuits
- de nombreuses ressources pédagogiques et informatiques accessibles à l'INTEFP

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Prérequis

1. Justifier d'un diplôme de niveau 6 (au minimum licence) ou d'une qualification reconnue équivalente à ce diplôme
2. Remplir les obligations et conditions prévues par la loi pour prétendre à la qualité de fonctionnaire (nationalité française, jouissance de ses droits civiques, régularité au regard du casier judiciaire)

Candidature

Dossier à compléter en ligne
A joindre : CV et lettre de motivation
Du **13 avril au 12 juin 2026**
en [cliquant ici](#)

Sélection

1. Commission de présélection des dossiers
17 juin 2026
2. Entretien d'admission
Du 29 au 30 juin 2026

Formation

Du 02 novembre au 31 mai 2027

Contact : intefp.prepa-talent@travail.gouv.fr